

Service instructeur

DSOL - Service insertion et développement local

Service consulté

**APPEL À PROJETS POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE
DÉPARTEMENTALE D'INSERTION 2018 : SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES**

Résumé : Afin de répondre aux besoins des territoires dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de Solidarité active (rSa), notamment à MULHOUSE et COLMAR, il est proposé d'élargir les interventions de trois structures (CIAREM, CIDFF 68, RESI) en renfort des équipes départementales sur le plan social (accompagnement global en partenariat avec Pôle emploi, suivi de familles monoparentales, évaluation de la situation de santé des bénéficiaires du rSa au regard de l'emploi).

Ce rapport porte également sur le cofinancement d'une aide au démarrage de TERRA ALTER EST, nouvelle Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Il s'agit d'une légumerie biologique et locale implantée à WITTENHEIM et conventionnée par la DIRECCTE depuis le 1er juin 2018 en tant qu'Entreprise d'Insertion.

Il est ainsi proposé de valider, par le présent rapport, un montant de dépenses complémentaires de 89 470 €, ainsi que les conventions et avenants afférents.

Sur le plan social :

Compte tenu des problématiques que rencontrent les bénéficiaires du rSa (logement, santé, faible niveau de qualification, mobilité, etc.), il existe un fort besoin d'accompagnement social.

La reprise économique impacte prioritairement et favorablement les personnes les plus proches de l'emploi. Toutefois, les personnes les plus fragiles restent dans le dispositif rSa.

Aussi, afin de soutenir les moyens d'action du Département en matière d'insertion de ce public, il est proposé de renforcer les interventions de trois structures, sur le plan social.

1. Le CIAREM au titre notamment de l'accompagnement global en partenariat avec Pôle emploi à MULHOUSE. Cet accompagnement, à la fois effectué par un travailleur social et par un conseiller de Pôle emploi est appelé « GLO » (global).

La région mulhousienne fait face à une insuffisance de places d'accompagnement social par des travailleurs sociaux pour les bénéficiaires du rSa. Cette situation compromet la mise en œuvre de la convention de collaboration avec Pôle emploi pour l'accès à l'emploi des bénéficiaires du rSa rencontrant des freins sociaux et professionnels. Aussi, il s'agit de soutenir l'association afin qu'elle puisse intervenir en renfort sur l'accompagnement global de bénéficiaires du rSa.

2. Le CIDFF 68 pour le suivi de familles monoparentales à MULHOUSE et à COLMAR. Cette action concerne un public à fort risque d'exclusion sociale (essentiellement des jeunes femmes avec enfant/s) et vise également la construction d'un pré-projet professionnel adapté à la situation. Il est proposé de renforcer l'intervention spécifique pour l'accompagnement de bénéficiaires du rSa sur chacun de ces territoires, mulhousien et colmarien.
3. Le RESI pour l'accompagnement des bénéficiaires du rSa sur le plan de la santé en lien avec le monde du travail. Cette action consiste à évaluer la situation globale du bénéficiaire du rSa, ses capacités à re/travailler, étudier les démarches de santé déjà effectuées/à réaliser et les raisons d'échec ou d'abandon de(s) projet(s) professionnel(s) en raison de cette problématique santé. Il convient de conforter l'association RESI, pour l'accompagnement à la santé de bénéficiaires du rSa à MULHOUSE et COLMAR.

Au titre du soutien à l'encadrement et à l'activité des Structures d'Insertion par l'Activité Economique :

Après avoir mis en place un service de collecte, tri et vente de textile, LE RELAIS EST a souhaité diversifier ses activités en créant une légumerie biologique et locale, TERRA ALTER EST. Ce développement vise à favoriser et élargir la consommation de produits biologiques en Sud Alsace en proposant des légumes épluchés, lavés et conditionnés. Il trouve place dans le cadre d'une activité d'insertion favorisant l'emploi des personnes – dont des bénéficiaires du rSa - renouant avec une activité professionnelle. La subvention du Département constituera une aide au démarrage pour la structure en 2018, sachant qu'elle est désormais labellisée en tant qu'Entreprise d'Insertion par la DIRECCTE.

La 10^{ème} commission a émis un avis favorable lors de la séance du 15 juin 2018.

En conclusion, il est proposé au titre de l'année 2018 et dans le cadre de la politique départementale d'insertion :

- d'accorder à l'association CIAREM, une subvention complémentaire pour l'accompagnement social des bénéficiaires du rSa, d'un montant de 66 090 €, portant la subvention initiale complétée par l'avenant 1 de 546 614 € à 612 704 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec le CIAREM, l'avenant n°2 à la convention, joint en annexe,
- d'accorder à l'association CIDFF 68, une subvention complémentaire pour l'accompagnement des publics à fort risque d'exclusion, d'un montant de 13 380 €, portant le montant total maximal de 15 110 € à 28 490 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec le CIDFF 68, l'avenant à la convention joint en annexe,
- d'accorder à l'association RESI, une subvention complémentaire pour l'accompagnement à la santé des bénéficiaires du rSa, d'un montant de 5 000 €, portant le montant total maximal de 20 000 € à 25 000 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec le RESI, l'avenant à la convention joint en annexe,
- d'accorder à l'Entreprise d'Insertion TERRA ALTER EST, une subvention pour le soutien à l'encadrement et à l'activité de la SIAE, d'un montant de 5 000 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec TERRA ALTER EST, la convention jointe en annexe,
- de prendre acte des co-financements prévisionnels des autres collectivités territoriales, selon la liste jointe en annexe.

La dépense correspondante d'un montant de 89 470 € est à prélever sur le programme H812 imputation 017-564-6574-3048-010 (Autorisation d'Engagement).
Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT